

Livret des cartes-codes Guyane

Enquête santé DOM

juillet à décembre 2019

10 000 personnes
seront interrogées dans
les départements
d'outre-mer

État de santé

Parcours de soins

Sport, alimentation, mode de vie



Un enquêteur vous contactera prochainement
Votre participation est essentielle à la qualité des résultats

Vos réponses à cette enquête sont strictement confidentielles
et serviront uniquement à établir des statistiques.

Toutes les mentions légales relatives à l'enquête sont disponibles
dans l'espace : Enquête santé européenne 2019, sur le site internet :
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>, rubrique Études
et statistiques, Open data, États de santé et recours aux soins.



Table des matières

Liste des cartes-codes.....	3
TCM1.....	3
TCM 3.....	4
TCM 3 bis.....	5
TCM 4.....	6
TCM 8.....	7
TCM 9.....	8
CS1.....	9
TCM 6.....	10
TCM 7.....	11
Santé 1.....	12
Santé 2.....	13
Santé 2 bis.....	14
Santé 3.....	15
Santé 4.....	16
Santé 5.....	17
Santé 6.....	18
Santé 7.....	19
Santé 8.....	20
Santé 9.....	21
Mémento sur le système de santé, la liste des maladies, les méthodes de dépistage et les spécialités médicales.....	22
L'assurance maladie.....	22
Liste des maladies (cf. carte code Santé 1).....	23
Les maladies en langage courant.....	24
Dispositifs de dépistage.....	28
Liste des spécialités médicales.....	29
Numéros de téléphone d'écoute et d'aide en matière de santé (appel gratuit).....	30

Liste des cartes-codes

TCM1

SITUATION PRINCIPALE VIS-A-VIS DU TRAVAIL

- 1 - Occupe un emploi
- 2 - Apprenti(e) sous contrat ou stagiaire rémunéré(e)
- 3 - Étudiant(e), élève, en formation ou stagiaire non rémunéré(e)
- 4 - Chômeur (inscrit(e) ou non au Pôle Emploi)
- 5 - Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
- 6 - Femme ou homme au foyer
- 7 - Inactif(ve) pour cause d'invalidité
- 8 - Autre situation d'inactivité

TCM 3

STATUT DANS L'EMPLOI

- 1 - Salarié(e) de l'État
- 2 - Salarié(e) d'une collectivité territoriale
- 3 - Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
- 4 - Salarié(e) d'un ou plusieurs particulier(s)
- 5 - Vous aidez/il aide/elle aide un membre de votre famille dans son travail, sans être rémunéré
- 6 - Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
- 7 - Indépendant(e) ou à son compte
- 8 - Salarié(e) des hôpitaux publics ou du secteur public social et médico-social
- 0 - Sans objet (n'a jamais travaillé, invalide...)

TCM 3 bis

TYPE D'EMPLOI

- 1** - Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- 2** - Placement par une agence d'intérim
- 3** - Stage rémunéré en entreprise
- 4** - Emploi aidé (contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE)...)
 Emploi aidé (contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE)...)
 contrat initiative emploi (CIE)...)
 contrat initiative emploi (CIE)...
- 5** - Autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc.
- 6** - Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique

TCM 4

FONCTION PRINCIPALE DANS L'EMPLOI

- 1** - Production, chantier, exploitation
- 2** - Installation, réparation, maintenance
- 3** - Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
- 4** - Manutention, magasinage, logistique
- 5** - Secrétariat, saisie, accueil
- 6** - Gestion, comptabilité
- 7** - Commercial, technico-commercial
- 8** - Études, recherche et développement, méthodes
- 9** - Enseignement
- 10** - Soins des personnes
- 11** - Autre fonction

TCM 8

TYPE DE REVENUS

- 1 - Salaires, traitements et primes
- 2 - Revenus d'une activité professionnelle non salariée (indépendant, profession libérale...)
- 3 - Allocations de chômage
- 4 - Préretraites, retraites
- 5 - Prestations liées à la maladie ou l'invalidité
- 6 - Prestations familiales
- 7 - Bourses scolaires ou bourses d'étudiants
- 8 - Allocations logement, aide au logement
- 9 - RSA, prime d'activité ou RSO
- 10 - Loyers (y compris fermages)
- 11 - Intérêts, revenus d'épargne, dividendes, que peuvent vous procurer vos livrets d'épargne comme le livret A, PEL, PEP, LDD par exemple
- 12 - Pensions alimentaires, aides financières régulières des parents, de la famille ou des amis, y compris paiement du loyer

TCM 9

TRANCHES DE REVENU MENSUEL NET DU MÉNAGE

Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de CSG.) avant impôts

EUROS

- 1 - Moins de **400€**
- 2 - **400€** à moins de **600€**
- 3 - **600€** à moins de **800 €**
- 4 - **800€** à moins de **1 000 €**
- 5 - **1 000 €** à moins de **1 200 €**
- 6 - **1 200€** à moins de **1 500 €**
- 7 - **1 500€** à moins de **1 800 €**
- 8 - **1 800€** à moins de **2 000 €**
- 9 - **2 000€** à moins de **2 500 €**
- 10 - **2 500€** à moins de **3 000 €**
- 11 - **3 000€** à moins de **4 000 €**
- 12 - **4 000€** à moins de **6 000 €**
- 13 - **6 000€** à moins de **10 000 €**
- 14 - **10 000 €** ou plus

CS1

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

- | |
|--|
| 1. Vous souhaiteriez en avoir une, mais vous n'en avez pas les moyens |
| 2. Vous êtes pris(e) en charge à 100 % par la Sécurité sociale pour une maladie de longue durée (ALD) ou pour une invalidité |
| 3. Vous ne savez pas ce qu'est une mutuelle. |
| 4. Vous ne souhaitez pas être couvert(e), vous n'en avez pas le besoin |
| 5. Vous n'y pensez pas, vous n'avez pas le temps de faire les démarches |
| 6. Vous ne savez pas comment faire |
| 7. Vous êtes en cours d'adhésion |

TCM 6

DIPLÔME DU SECONDAIRE

1. Certificat d'études primaires (CEP)
2. BEPC, diplôme national du Brevet
3. CAP ou CAP agricole, mention complémentaire au CAP
4. BEP ou BEP agricole, mention complémentaire au BEP
5. Autre diplôme ou titre professionnel de niveau CAP ou BEP
6. Baccalauréat général (L, ES, S, A, B, C, D, E, philo., math-élem., sciences-ex.) ou brevet supérieur
7. Baccalauréat technologique (F, G, H, STT, STG, STI, SMS, ST2S, STI2D, STAE, STAV...)
8. Baccalauréat professionnel y compris agricole
9. Autre diplôme ou titre professionnel de niveau baccalauréat (BP, BT...)
10. Capacité en droit, DAEU, ESEU

TCM 7

DIPLÔME DU SUPÉRIEUR

1. Capacité en droit, DAEU, ESEU
2. DEUG, PCEM, DUEL, DUES, certificat d'aptitude pédagogique
3. BTS, DUT, DEUST
4. Autre diplôme ou titre professionnel de niveau bac+2
5. Licence, licence professionnelle
6. Autre diplôme ou titre professionnel de niveau bac+3/4
7. Diplôme d'une grande école de niveau bac+5 (ingénieur, commerce...)
8. DEA, DESS, master (y compris professionnel et recherche)
9. Autre diplôme de niveau bac+5
10. Doctorat médecine, pharmacie, dentaire
11. Doctorat hors professions de santé

Santé 1

LISTE DES MALADIES

Asthme (y compris l'asthme d'origine allergique)
Bronchite chronique, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), emphysème
Infarctus du myocarde (crise cardiaque) ou séquelles d'infarctus
Maladies des artères coronaires, angine de poitrine
Hypertension artérielle
Accident vasculaire cérébral (AVC), attaque cérébrale (hémorragie cérébrale, thrombose cérébrale), ou séquelles d'AVC ou d'attaque cérébrale
Arthrose (à l'exclusion de l'arthrite)
Douleur ou affection chronique du dos ou du bas du dos telle que lombalgie, lumbago, sciatique
Douleur ou affection chronique de la nuque ou des cervicales
Diabète
Allergies (hors asthme d'origine allergique) telles que : rhinite allergique, rhume des foins, conjonctivite allergique, allergie de la peau, allergie alimentaire
Cirrhose du foie
Incontinence urinaire, fuites urinaires, problème de contrôle de la vessie
Problèmes rénaux tels que insuffisance rénale, néphrite, calculs rénaux
Dépression
Cholestérol, triglycérides, taux de lipides élevé dans le sang
Paludisme ou séquelles du paludisme
Dengue ou séquelles de la dengue
Chikungunya ou séquelles du chikungunya
Zika ou séquelles du zika

Santé 2

DIFFICULTÉS SENSORIELLES

- | |
|-------------------------------|
| 1. Pas de difficultés |
| 2. Quelques difficultés |
| 3. Beaucoup de difficultés |
| 4. Vous ne pouvez pas du tout |

Santé 2 bis

DIFFICULTÉS DANS LES ACTIVITÉS ESSENTIELLES

1. Pas de difficultés

2. Quelques difficultés

3. Beaucoup de difficultés

4. Vous ne pouvez pas du tout sans aide

Santé 3

DIFFICULTÉS POUR LES ACTIVITÉS

- | |
|---|
| 0. Vous n'avez pas à le faire |
| 1. Pas de difficultés |
| 2. Quelques difficultés |
| 3. Beaucoup de difficultés |
| 4. Vous ne pouvez pas du tout sans aide |

Santé 4

DIFFICULTÉS POUR LA LITTÉRATIE

1. Impossible ou toujours difficile

2. Généralement difficile

3. Parfois difficile

4. Généralement facile

5. Toujours facile

Santé 5

EFFORTS PHYSIQUES DURANT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE
--

Le plus souvent assis ou debout	Tâches nécessitant un effort modéré	Tâches nécessitant un effort important
<p>Tâches nécessitant un effort physique léger, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un travail de bureau - Lire - Rédiger - Dessiner - Travailler sur l'ordinateur - Parler en direct ou au téléphone - Étudier - Conduire une voiture ou un camion - Enseigner - Coudre - Vendre du pain ou des pâtisseries - Coiffer - Diriger la circulation - etc. 	<p>Tâches nécessitant un effort physique modéré, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livrer du courrier - Porter des charges légères - Arroser la pelouse ou le jardin - Effectuer des travaux d'électricité - Effectuer un travail de plomberie - Réparer des voitures - Effectuer un travail d'usinage - Utiliser une foreuse ou une perceuse - Peindre la maison - Effectuer un travail d'infirmier(e) - Réaliser des tâches ménagères requérant un effort physique modéré, comme : nettoyer la maison, passer l'aspirateur... - Faire les courses - Jouer avec les enfants - etc. 	<p>Tâches nécessitant un effort physique important, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des outils lourds ou dangereux - Effectuer un travail de construction exigeant physiquement - Travailler dans une mine - Porter des charges lourdes - Effectuer un chargement - Empiler ou couper du bois - Défricher la terre - Creuser ou pelleter - etc.

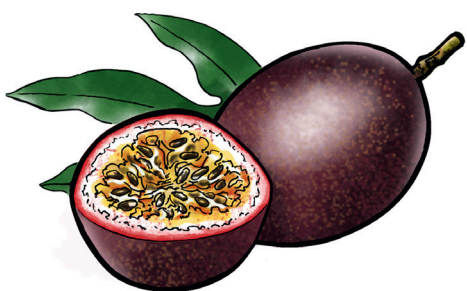
Santé 6

TEMPS DE TRAJET

- | |
|---|
| 1. Entre 10 et 29 minutes par jour |
| 2. Entre 30 et 59 minutes par jour |
| 3. Entre 1 heure et moins de 2 heures par jour |
| 4. Entre 2 heures et moins de 3 heures par jour |
| 5. 3 heures par jour ou plus |

Santé 7

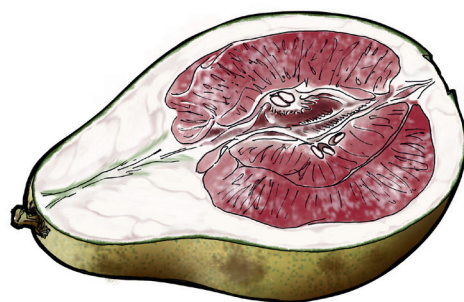
EXEMPLES DE PORTIONS DE FRUITS



2 maracujas
ou fruits de la passion



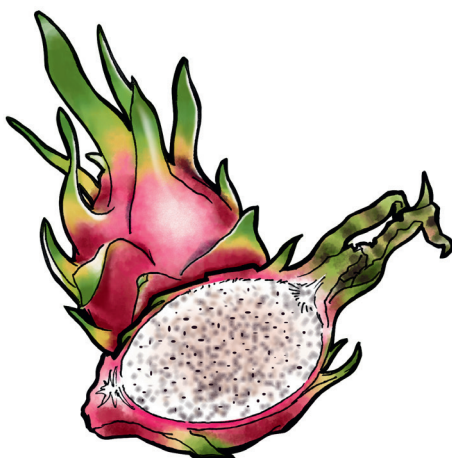
1 tranche d'ananas



1/2 chadeck



1 salade de fruits



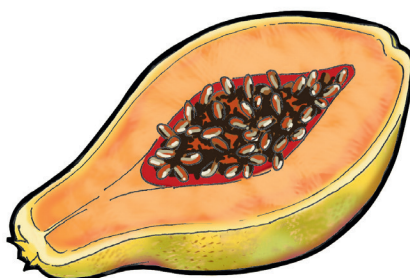
1 fruit du dragon/pitaya



2 bacoves



2 prunes de Cythère



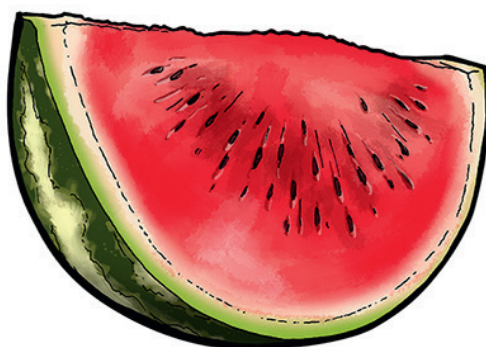
1/2 papaye



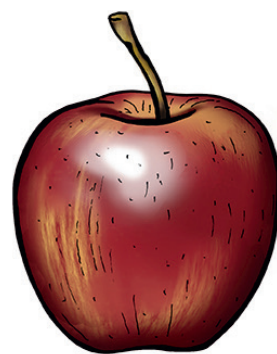
1 orange



1/2 mangue



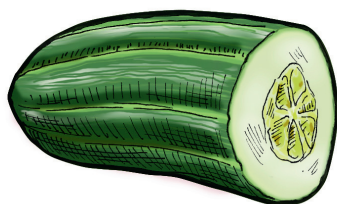
1 part de pastèque



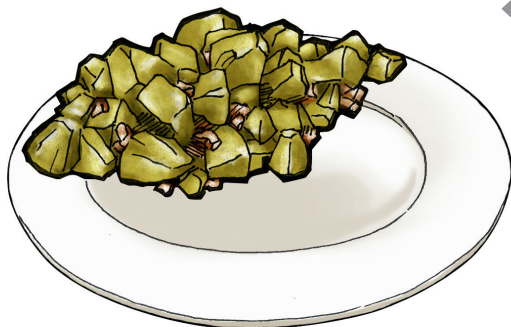
1 pomme

Santé 8

EXEMPLES DE PORTIONS DE LÉGUMES



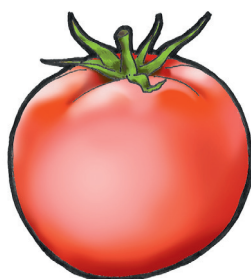
5 cm de concombre



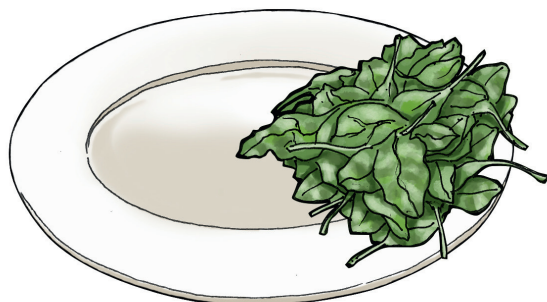
1/3 d'assiette
de christophine



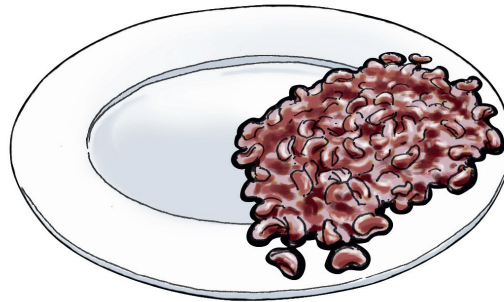
1/3 d'assiette
de carottes



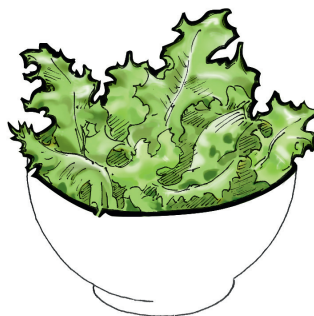
1 tomate



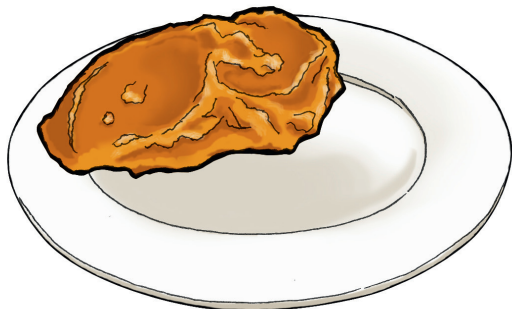
1/3 d'assiette
d'épinards pays



1/3 d'assiette
d'haricots rouges
ou de lentilles



1 bol de salade



1/3 d'assiette
de giromon ou citrouille



1/3 d'assiette
d'aubergines

Santé 9

CANTRIL

Sur une échelle de 0 à 10 où, le plus bas, 0 représente la vie la pire pour vous et le plus haut, le 10, représente la vie la meilleure possible pour vous ?

Sur quel échelon vous situez-vous en ce moment ?

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

0

Mémento sur le système de santé, la liste des maladies, les méthodes de dépistage et les spécialités médicales

L'assurance maladie

L'accès aux soins est fortement lié au remboursement des frais de santé c'est-à-dire à l'assurance maladie. Les personnes qui ne sont pas totalement remboursées de leurs soins peuvent être amenées à renoncer à se soigner parce qu'elles n'en ont pas les moyens.

En France, le système d'assurance se compose de deux « étages » :

- **L'assurance maladie obligatoire, la Sécurité sociale**, rembourse une partie des soins pour tous les assurés.
- **L'assurance complémentaire santé** peut rembourser le complément, c'est-à-dire la partie des soins qui n'est pas remboursée par de la Sécurité sociale. En France métropolitaine, 95 % des personnes ont une complémentaire santé. À ce jour, nous n'avons pas d'information à ce sujet dans les départements d'Outre-Mer. Il y a trois types d'organismes qui proposent des complémentaires santé : les assurances, les mutuelles et les institutions de prévoyance. Le terme le plus fréquemment utilisé à ce sujet est « mutuelle », c'est pour cette raison que nous parlons de mutuelle et non pas de complémentaire santé dans le questionnaire. Mais cette appellation dans le questionnaire recouvre également les complémentaires santé proposées par les assureurs et les institutions de prévoyance.

Les bénéficiaires de l'assurance maladie obligatoire, disposent d'une carte Vitale (carte verte et jaune). Les plus modestes ont le droit à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) qui joue pour eux le rôle de la mutuelle. Les étrangers en situation irrégulière sont couverts par l'aide médicale d'État (AME) à partir du moment où ils peuvent justifier de trois mois de présence sur le territoire.

Nous posons un module de questions sur l'assurance santé pour recueillir ces informations, qui sont indispensables pour étudier l'accès aux soins de la population et qui font défaut à ce jour dans les départements d'Outre-Mer.

Liste des maladies (cf. carte code Santé 1)

Eurostat demande de collecter les informations pour une liste d'une quinzaine de maladies que nous avons complétée pour les départements d'Outre-Mer. Certaines sont bien connues de l'ensemble de la population, d'autres le sont moins, peut-être plus particulièrement dans certains territoires comme Mayotte et la Guyane. Des traductions seront proposées dans Capi pour aider les enquêteurs (en shimaroé et kibushi pour Mayotte, en bushinengué, créole guyanais et portugais brésilien pour la Guyane).

Ces maladies sont :

Asthme (y compris l'asthme d'origine allergique)	Cirrhose du foie
Bronchite chronique, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), emphysème	Incontinence urinaire, fuites urinaires, problème de contrôle de la vessie
Infarctus du myocarde (crise cardiaque) ou séquelles d'infarctus	Problèmes rénaux tels que insuffisance rénale, néphrite, calculs rénaux
Maladies des artères coronaires, angine de poitrine	Dépression
Hypertension artérielle	Cholestérol, triglycérides, taux de lipides élevé dans le sang
Accident vasculaire cérébral (AVC), attaque cérébrale (hémorragie cérébrale, thrombose cérébrale), ou séquelles d'AVC ou d'attaque cérébrale	Paludisme ou séquelles du paludisme
Arthrose (à l'exclusion de l'arthrite)	Dengue ou séquelles de la dengue
Douleurs ou affection chronique du dos ou du bas du dos telle que lombalgie, lumbago, sciatique	Chikungunya ou séquelles du chikungunya
Douleurs ou affection chronique de la nuque ou des cervicales	Zika ou séquelles du zika
Diabète	
Allergies (hors asthme d'origine allergique) telles que : rhinite allergique, rhume des foins, conjonctivite allergique, allergie de la peau, allergie alimentaire	

Les maladies en langage courant

Asthme (y compris l'asthme d'origine allergique)

L'asthme est une maladie des poumons qui se manifeste par des crises qui peuvent être très fréquentes. Les personnes atteintes n'arrivent pas à expirer, rejeter, l'air de leurs poumons. Elles respirent en sifflant. Elles ont l'impression d'étouffer. Certaines crises d'asthme peuvent être allergiques, liées au pollen par exemple. L'asthme touche surtout les enfants et les jeunes adultes. L'asthme se soigne avec de la Ventoline que l'on prend à l'aide d'un vaporisateur que l'on met dans la bouche.

Bronchite chronique, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), emphysème

La bronchite chronique est une maladie des bronches. On tousse tous les jours. La toux est grasse. C'est une maladie qui arrive souvent chez les personnes qui ont beaucoup fumé ou qui ont respiré des produits chimiques, le plus souvent dans le cadre de leur travail. Elle arrive en général chez des personnes âgées. L'emphysème est une maladie des poumons qui se manifeste par des essoufflements quand on fait des efforts. Les essoufflements sont aussi un symptôme de problèmes cardiaques (de cœur). L'emphysème peut aussi être dû à la consommation de tabac. À un stade avancé, les personnes sont équipées d'une bouteille d'oxygène pour pouvoir respirer.

Infarctus du myocarde (crise cardiaque) ou séquelles d'infarctus

L'infarctus du myocarde est plus couramment appelé crise cardiaque. Il est la conséquence des artères du cœur qui se bouchent. Il se manifeste par une très forte douleur dans la poitrine. Les personnes qui en sont victimes doivent être hospitalisées en urgence.

Maladies des artères coronaires, angine de poitrine

L'angine de poitrine se manifeste par une forte douleur dans la poitrine qui ne survient que quand les personnes font un effort physique. La douleur disparaît quand les personnes stoppent leur effort. En cas de douleur, les personnes peuvent prendre un comprimé ou un spray qu'elles mettent sous la langue et qui soulagent la douleur.

Hypertension artérielle

L'hypertension artérielle n'a pas de symptôme. Elle est diagnostiquée par le médecin quand il mesure la tension des personnes avec un brassard qu'il met autour de votre bras et qui le serre pour mesurer la pression qu'exerce le sang sur vos artères. Pour soigner l'hypertension artérielle, les personnes prennent parfois des médicaments qui font faire pipi.

Accident vasculaire cérébral (AVC), attaque cérébrale (hémorragie cérébrale, thrombose cérébrale), ou séquelles d'AVC ou d'attaque cérébrale

L'AVC est une attaque du cerveau en raison d'un caillot qui empêche l'arrivée du sang dans le cerveau ou bien d'une hémorragie dans le cerveau. Quand l'AVC survient, il peut se traduire par un engourdissement des membres, une faiblesse générale ou une paralysie totale. Dans certains cas, l'AVC se manifeste par l'apparition brusque d'une instabilité de la marche, d'une chute, de troubles de l'équilibre ou de sensations de vertiges. Il s'agit d'un accident brutal qui nécessite une hospitalisation en urgence. Les séquelles peuvent être une perte, provisoire ou définitive, partielle ou totale, de la parole, de l'usage de la moitié gauche ou droite du corps. La paralysie concerne le plus souvent soit les jambes, soit les bras, voire les deux. Les personnes disent alors qu'elles sont hémiparétiques. Quand c'est un bras qui est paralysé, il est recroquevillé sur lui-même. Les personnes ne peuvent plus le déplier. Quand c'est une jambe, les personnes marchent en fauchant. Ils déplacent la jambe qu'ils ne peuvent plus plier avec des mouvements larges. Les premiers mois, les personnes ont des séances de kiné et en cas de perte de parole, d'orthophonie, pour réduire autant que possible les séquelles.

Arthrose (à l'exclusion de l'arthrite)

Il s'agit d'une usure des articulations. Les personnes souffrent de douleurs aux genoux, aux hanches, à la nuque, dans les mains ou dans les poignets. Elles ont mal quand elles font des mouvements, mais pas quand les articulations sont au repos. Les articulations peuvent être déformées. La douleur liée à l'arthrose est soulagée par des anti-inflammatoires. À un stade avancé, les personnes peuvent se faire poser une prothèse au genou ou à la hanche. Il existe également une opération pour soulager les poignets.

Ne pas confondre avec l'arthrite qui est une inflammation. Les articulations sont gonflées, chaudes et douloureuses, même quand elles sont au repos, y compris la nuit. Contrairement à l'arthrose, l'arthrite est souvent symétrique. On a mal en même temps dans les articulations à droite et à gauche.

Diabète

C'est un excès de sucre dans le sang que l'on peut mesurer avec une analyse de sang. Il peut se manifester par des hypoglycémies qui se traduisent par la faim, des sueurs, des malaises, envies de vomir. Certaines personnes sont traitées par des piqûres d'insuline.

Allergies (hors asthme d'origine allergique) telles que rhinite allergique, rhume des foins, conjonctivite allergique, allergie de la peau, allergie alimentaire

Les manifestations des allergies sont diverses, problèmes de peau, toux, éternuements, rhume, nez qui coule, yeux qui sont rouges, qui pleurent. Les problèmes de peau peuvent se manifester par des plaques rouges et sèches qui peuvent peler. Les allergies alimentaires peuvent se traduire

par des démangeaisons dans la bouche et dans la gorge, de vomissements, de diarrhées, de douleurs, d'œdèmes (œdèmes de Quincke).

Cirrhose du foie

Maladie le plus souvent liée à une consommation excessive d'alcool ou bien à une hépatite chronique. Le foie est malade. Il ne fonctionne plus. À un stade avancé, les personnes peuvent avoir de l'eau qui stagne dans le ventre. Elles ont alors le ventre gonflé. Elles peuvent avoir des difficultés à respirer. Les personnes ont souvent le visage rouge et peuvent avoir les veines du coup gonflées. À la fin, le visage est jaune.

Problèmes rénaux

Ce sont les maladies des reins qui sont les organes qui filtrent le sang et éliminent les déchets sous forme d'urine. Elles se manifestent le plus souvent par des douleurs dans le dos de chaque côté de la colonne vertébrale, juste en dessous de la cage thoracique, au-dessus de la taille. Les personnes ont souvent des problèmes pour uriner. Elles ont parfois des calculs ou cailloux dans les reins. Elles peuvent aussi avoir des kystes. À un stade avancé, les personnes sont parfois traitées par des dialyses tous les trois jours pour nettoyer le sang qui n'est plus filtré par les reins. Les personnes peuvent se faire greffer un rein.

Dépression

Les personnes souffrent de dépression quand elles sont tristes en permanence, qu'elles ont de gros problèmes de sommeil, qu'elles manquent d'envie pour faire les choses de la vie quotidienne. Elles ont des difficultés pour se bouger, pour sortir de la maison.

Cholestérol, triglycérides, taux de lipides élevé dans le sang

Les personnes ont de la graisse dans le sang qui bouche les artères. Le taux de cholestérol se mesure avec une analyse de sang. Les personnes qui ont du cholestérol prennent des statines.

Les maladies liées au moustique : paludisme.

Les manifestations cliniques du paludisme sont très diverses. Le paludisme débute par une fièvre 8 à 30 jours après l'infection, qui peut s'accompagner – ou non – de maux de tête, de douleurs dans les muscles, d'un affaiblissement, de vomissements, de diarrhées, de toux. Des cycles typiques alternant fièvre, tremblements avec sueurs froides et transpiration intense, peuvent alors survenir : c'est l'accès palustre.

Les maladies liées au moustique : dengue

La dengue « classique » se manifeste brutalement 2 à 7 jours après l'infection par l'apparition d'une forte fièvre souvent accompagnée de maux de tête, de nausées, de vomissements, de douleurs articulaires et musculaires et de l'apparition de rougeurs sur la peau qui ressemblent à celles de la rougeole. Au bout de 3 à 4 jours, les symptômes disparaissent, puis reviennent plus intenses – l'apparition de sang dans les yeux, de saignements de nez ou d'hématomes ou bleus

sur le corps – avant de régresser rapidement au bout d'une semaine. La guérison s'accompagne d'une convalescence d'une quinzaine de jours.

Les maladies liées au moustique : chikungunya

L'infection à virus chikungunya se manifeste 2 à 10 jours après l'infection, par des gênes importantes dans les articulations, en particulier les poignets, les doigts, les chevilles et les pieds, également les genoux, et plus rarement, les hanches ou les épaules. Ces gênes peuvent être accompagnées de maux de tête, de fièvre, des douleurs musculaires importantes et de plaques sur la peau et de ganglions (des grosseurs) au niveau du cerveau, voire d'une inflammation des yeux.

Les maladies liées au moustique : zika

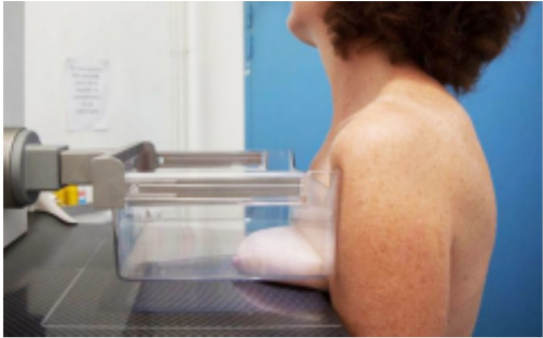
La majorité des personnes infectées par le virus (on estime 70 à 80 % des cas) ne développent aucun symptôme. Dans le reste de la population, les symptômes provoqués par le virus Zika ressemblent à ceux de la grippe : fatigue, fièvre, maux de tête, douleurs dans les muscles, les articulations, les bras, les jambes. À ces symptômes peuvent ajouter des plaques ou rougeurs sur la peau, une douleur derrière les yeux, des problèmes pour digérer après les repas. Un gonflement des mains ou des pieds peut apparaître.

Dispositifs de dépistage

Des questions portent sur les tests de dépistage de certaines maladies. L'Assurance maladie propose en particulier des dispositifs de dépistage du cancer que les personnes peuvent faire gratuitement à partir d'un certain âge. Elles y sont systématiquement invitées par un courrier. Ces dispositifs ne sont pas toujours bien connus de la population. Les enquêteurs peuvent être amenés à donner quelques explications pour s'assurer que les personnes comprennent bien ce qui leur est demandé et ne confondent pas avec d'autres dispositifs auxquels elles ont participé. Ces dispositifs concernent :

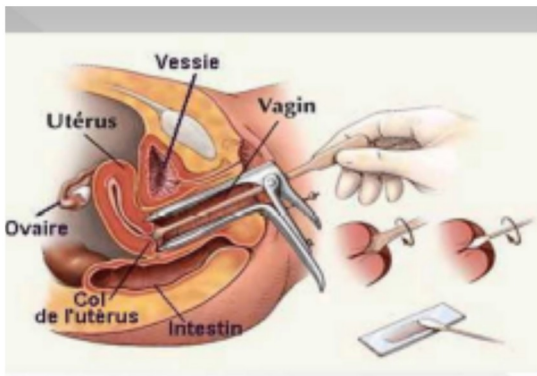
➤ Pour les femmes :

- ◆ La **mammographie** : test de dépistage du cancer du sein



Il s'agit de la **mammographie**, une « radio des seins ». L'assurance maladie propose par courrier tous les deux ans un dépistage gratuit à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans.

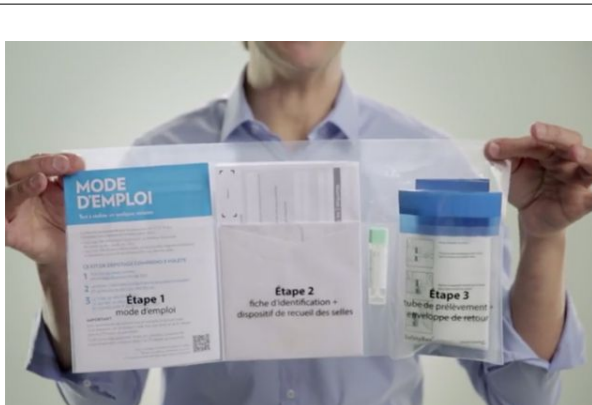
- ◆ Le **frottis vaginal**, test de dépistage du cancer du col de l'utérus



Il s'agit d'un **frottis vaginal**.

➤ Pour tous :

- ◆ **Recherche de sang dans les selles** : le test de dépistage du cancer colorectal



Le cancer des intestins (colon et rectum) est appelé cancer colorectal. Il s'agit d'un **test de recherche de sang dans les selles** que l'on fait soi-même à domicile. L'assurance maladie propose par courrier tous les deux ans un dépistage gratuit à toutes les personnes, hommes et femmes, âgées de 50 ans.

Liste des spécialités médicales

Les médecins spécialistes sont spécialistes d'un domaine listé ci-dessous

Anesthésiologie – Réanimation chirurgicale	Anatomo-cyto-pathologie
Pathologie cardio-vasculaire - Cardiologie	Médecin biologiste
Chirurgie générale	Chirurgie orthopédique et traumatologie
Dermatologie et vénéréologie	Endocrinologie et métabolismes
Radiodiagnostic et Imagerie médicale	Chirurgie infantile
Gynécologie obstétrique	Chirurgie maxillo-faciale
Gastro-entérologie	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
Médecine interne	Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique
Neurochirurgie	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
Oto Rhino Laryngologie	Chirurgie vasculaire
Pédiatrie	Chirurgie viscérale et digestive
Pneumologie	Gynécologie médicale
Rhumatologie	Hématologie
Ophtalmologie	Médecine nucléaire
Chirurgie urologique	Oncologie médicale
Neuro psychiatrie	Oncologie radiothérapique
Stomatologie	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Médecine physique et de réadaptation	Radiothérapie
Neurologie	Obstétrique
Psychiatrie générale	Génétique médicale
Gériatrie	Gynécologie médicale et obstétrique
Néphrologie	

Liste de professions qui **ne sont pas** des spécialités médicales :
Ces professionnels ne sont donc pas des médecins spécialistes.

Dentiste	Ergothérapeute	Masseur kinésithérapeute
Aide-soignant	Infirmier	Pédicure podologue
Ambulancier	Infirmier anesthésiste	Psychomotricien
Auxiliaire de puériculture	Infirmier de bloc opératoire	Puéricultrice
Cadre de santé	Manipulateur d'électroradiologie	Technicien en analyses biomédicales
Ostéopathe	Orthophoniste	Orthoptiste

Numéros de téléphone d'écoute et d'aide en matière de santé (appel gratuit)

- SAMU : **15** (24h/24 et 7j/7)
- Pompiers : **18** (24h/24 et 7j/7)
- Urgences depuis un portable : **112** (24h/24 et 7j/7)
- Fil santé jeunes : **0800 235 236** ou depuis un portable **01 44 93 30 74** (9h-23h horaires métropole, 7j/7)
- Suicide écoute : **01 45 39 40 00** (24h/24 et 7j/7)
- Sida info service : **0800 840 800** (24h/24 et 7j/7)
- Alcool info service : **0 980 980 930** (8h-2h horaires métropole, 7j/7)
- Tabac info service : **39 89** (8h-20h horaires métropole, du lundi au samedi)
- Drogue info service : **0800 23 13 13** ou depuis un portable **01 70 23 13 13** (8h-2h horaires métropole, 7j/7)
- Cancer info : **0805 123 124** (9h-19h horaires métropole, du lundi au vendredi)

